



Maria Assumpta

INFORMATIONS SUR LES COURS ET OPTIONS

Grilles proposées au Lycée

MARS 2018

Les langues modernes

"On est autant de fois homme qu'on connaît de langues ..."

NÉERLANDAIS - ANGLAIS – ESPAGNOL – ALLEMAND

Listening - Speaking - Reading - Writing
Luisteren - Spreken - Lezen - Schrijven
Zuhören - Sprechen - Lesen - Schreiben
Escuchar - Hablar - Leer - Escribir

L'apprentissage d'une langue moderne est un moyen idéal pour apprendre à s'ouvrir à une autre culture et permet de découvrir ses capacités de communication en développant les 4 compétences de base : ECOUTER - PARLER - LIRE - ÉCRIRE.

Nous encourageons nos élèves à devenir acteurs de leur apprentissage, à adopter une attitude positive envers l'autre langue et à s'intéresser à la région d'origine et ses habitants. La maîtrise des mécanismes de communication, outre son utilité première, permet à l'élève d'acquérir plus de confiance en soi.

Pour atteindre ces objectifs, le Lycée propose la grille suivante :

Au premier degré :

4 périodes de néerlandais et selon l'année 1 ou 2 périodes de remédiation, pour aider des élèves en difficulté.

Au deuxième degré :

En néerlandais : 2 ou 4 périodes (selon la grille choisie).
En anglais : 4 périodes.

Le cours de 2 périodes développera les 4 compétences par des activités intégrées (qui reprennent les 4 compétences), mais ne pourra pas approfondir et élargir celles-ci comme le cours de 4 périodes. Ce cours s'adresse surtout aux élèves qui veulent étendre leur choix aux sciences au 2^e degré, aux mathématiques et/ou aux sciences au 3^e degré. Le choix du néerlandais 2 périodes ne sera pas accepté si l'horaire de l'élève est, grâce à cela, inférieur à 31/32 périodes (3^e degré).

Le Lycée propose 4 périodes d'anglais à tous les élèves. L'importance majeure de l'apprentissage de cette langue internationale est évidente. Les 4 compétences langagières sont approfondies.

Au troisième degré :

En néerlandais : 2 ou 4 périodes (selon la grille choisie).

En anglais : 4 périodes.

En allemand : 2 périodes selon la grille choisie (il faut un minimum de 10 élèves).

En espagnol : 2 périodes selon la grille choisie (il faut un minimum de 10 élèves).

ALLEMAND (3^e degré)

Le Lycée offre le choix d'être initié à la langue allemande au 3^e degré. Un choix qui se justifie pleinement dans le cadre de l'élargissement de la communauté européenne au sein de laquelle l'allemand revêt une importance croissante. La méthode vivante, dynamique et souple proposée au cours abordera naturellement les aspects grammaticaux de cette langue, mais aura principalement pour objectif de permettre rapidement aux élèves d'acquérir des bases de communication active.

ESPAGNOL (3^e degré)

L'intérêt actuel pour l'étude des langues romanes modernes comme l'espagnol témoigne de notre volonté d'ouverture et de contacts divers autant en Europe qu'en Amérique latine. La culture se fait mondiale, les opportunités de communication et d'études à l'étranger sont rendues plus faciles, et notre enseignement se veut actif et vivant.

Précision importante !

- Cette activité de 2 périodes par semaine est une initiation à l'espagnol ou à l'allemand. **Elle s'adresse donc aux élèves qui ne connaissent pas encore l'espagnol ou l'allemand et qui veulent acquérir et manier des notions de base de premier niveau.**

- Les connaissances linguistiques seront intégrées dans plusieurs mises en situation de la vie quotidienne, permettant à chacun d'exprimer ses intérêts, de partager avec d'autres ses opinions. Ainsi, l'élève développera au sein du groupe un espace de communication et de réflexion sur la langue et son apprentissage.

Dans le cadre de tous les cours de langue, l'équipe des professeurs utilise des méthodes actives et variées répondant au mieux aux exigences actuelles qui impliquent la maîtrise des tâches linguistiques (vocabulaire et grammaire) et la participation active de l'élève, acteur de la formation qu'il a choisie.

La motivation est un facteur fondamental pour le choix de cette option.

Activité Complémentaire en français

2 périodes (3^e degré)

Le cours d'ACE français 2 périodes s'adresse à des élèves désireux d'approfondir des activités littéraires différentes de celles réalisées au cours 4 périodes ou complémentaires à celui-ci. **L'écriture et l'approfondissement du cours de français** restent prioritaires.

Il suppose par conséquent des aptitudes dans ce domaine et du goût pour ce type d'activités. À ce propos, toute proposition émanant des élèves est prise en considération.

Le cours développe principalement des activités créatrices qui permettent de mener à bien des projets à long terme.

Parmi ces activités, citons :

- la rédaction d'un journal ;
- l'analyse, la mise en scène et l'interprétation de scènes de théâtre ;
- la découverte et l'exploitation de genres littéraires particuliers comme le mythe, la chanson française, la caricature ;
- un parcours autour de l'image avec réalisation d'un roman-photo, d'une bande dessinée ;
- plusieurs créativité à partir de peintures de grands artistes ;
- la participation à des concours sous forme d'ateliers d'écriture, la découverte de la littérature belge ou de littératures étrangères en langue française (ex. Québec, Afrique, Antilles) ;
- la rédaction d'une pièce de théâtre, d'une chanson, d'une nouvelle, d'un poème, d'un compte rendu d'une visite ;
- les exercices oraux : improvisations, jeux de rôles, discours argumentés ;
- l'approche d'un auteur du XX^e siècle ;
- la création d'une anthologie poétique ou théâtrale ;
- ...

Autant d'activités orales et écrites qui font appel à l'imagination et à toutes formes de compétences langagières et qui renforcent la culture générale.

Le latin

L'apprentissage du latin contribue à une formation complète de l'élève. En effet, celle-ci se situe à différents niveaux.

Tout d'abord, le latin exige une **démarche raisonnée et scientifique**. Lors de la traduction d'un texte, il est nécessaire de poser différentes hypothèses, de les vérifier et de déterminer la plus logique selon des critères grammaticaux stricts. L'élève apprend à gérer les informations, à les analyser, à les transcrire dans un français actuel respectant la pensée de l'auteur. La précision, la rigueur, la concision, l'esprit d'analyse,... sont autant de qualités qui s'apprécieront dans les autres cours et se révéleront utiles dans la vie.

De plus, le latin est **langue de culture** ; elle nous ouvre aux textes qui sont nos référents et la base de notre civilisation. Aïeule de notre langue, elle nous permet d'en découvrir les racines et d'en mesurer toutes les nuances.

Enfin, l'étude de cette langue **développe humainement chacun d'entre nous**. Nous prenons conscience des valeurs véhiculées, des différentes conceptions de l'homme et du monde. Par un effet de retour, elle nous interpelle, elle pose question, nous ouvre à la tolérance et au respect de la différence. L'étude et le respect d'autrui vieux de plusieurs siècles permettent aujourd'hui de nous construire nous-mêmes.

▪ Le premier degré

En 1^{re}, deux possibilités sont offertes :

- 2 périodes
- 4 périodes

Par de petits textes originaux, l'élève découvre la langue et la culture romaine. Il améliore son vocabulaire, son orthographe, sa méthode, son analyse, il découvre la rigueur. Le latin aide au renforcement des compétences transversales exercées au premier degré comme mémoriser, comprendre, identifier, classer, respecter les consignes,...

▪ Le deuxième degré

Le cours se basera sur des textes originaux et narratifs qui ouvriront les élèves sur les réalités antiques telles que la vie quotidienne, la religion, la mythologie, la fable,... à travers les auteurs suivants : Martial, Ovide, César, Salluste, Tite-Live et bien d'autres.

▪ Le troisième degré

Les textes originaux se baseront sur l'étude des auteurs et de leurs pensées. Voici quelques thèmes développés : la philosophie, les réalités politiques et judiciaires, le théâtre, la poésie amoureuse, les religions à mystères, ... Les principaux auteurs sont Virgile, Horace, Cicéron, Sénèque, Apulée, Lucrèce, Pline le Jeune, Catulle, ...

L'apprentissage du latin contribue à une formation complète de l'élève. En effet, celle-ci se situe à différents niveaux.

Les Arts d'Expression aux 2^e et 3^e degrés

Objectifs généraux

Le cours d'Arts d'Expression au deuxième degré et troisième degré a pour objectif de former les étudiants à regarder, écouter, apprécier une œuvre d'art. Ce cours de 4 périodes leur fournit les techniques et le langage leur permettant d'analyser une œuvre et de traduire l'émotion ressentie à son contact. Il leur donne en outre les moyens de s'initier à divers langages artistiques, d'en connaître les fondements et de les mettre en pratique par une production personnelle ou collective.

Finalités spécifiques du cours

Par la diversité des langages qu'il peut aborder, le cours entend :

- favoriser l'épanouissement personnel, la participation à la vie en société sous ses différentes formes et l'ouverture aux autres ;
- éveiller la sensibilité esthétique et encourager la créativité ;
- permettre, dans la relation aux autres, la participation démocratique, l'échange interculturel et l'exercice de l'esprit critique ;
- constituer l'accès même à la culture, au savoir et favoriser l'émancipation sociale.

Évaluation

Dans le versant formatif, c'est l'investissement et l'attitude de l'élève qui sont pris en considération. L'auto-évaluation et la co-évaluation sont privilégiées.

Le versant certificatif se base sur des critères d'évaluation « objectivables ». Ces critères portent sur les aptitudes à mettre en œuvre des savoirs organisés, des savoir-faire et des attitudes permettant d'accomplir les tâches proposées. La certification se fait en regard de l'acquisition des compétences spécifiques aux domaines choisis.

Le cours, par sa nature même, n'est pas toujours susceptible de faire produire par l'élève des traces matérielles ou durables pour toutes les activités. Il est demandé aux élèves de tenir un porto-folio ou un carnet de bord qui atteste du parcours effectué.

Dans ce carnet de bord, l'élève tiendra à jour les notes prises lors des sorties (cinéma, théâtre, concerts, visites de musées ou d'expos) organisées par l'école, mais également lors des sorties « privées » imposées par le professeur.

La certification est également appuyée par des TC portant sur les aspects théoriques et techniques abordés. Des travaux personnels sont demandés régulièrement (analyse ou présentation d'une œuvre). L'objectif du cours n'est pas de fabriquer des artistes professionnels.

Contenus et mise en œuvre au deuxième degré

L'option est organisée sur 4 périodes par semaine durant les 4 années des 2^e et 3^e degrés, mais les étudiants seront amenés à participer à des sorties ou des ateliers qui les feront « déborder » de l'horaire scolaire. Au deuxième degré, le programme demande de veiller spécialement à une approche polyvalente des différents langages. M. De Meersman, professeur en charge des cours au deuxième degré a choisi d'orienter son approche pratique sur des techniques et des aspects qu'il maîtrise en tout ou partie :

pour le langage verbal et corporel : l'approche pratique sera axée sur des exercices d'improvisation théâtrale, d'écriture de textes, de jeux de langage et d'aspects rythmiques ;

pour le langage musical : le travail du rythme, de la voix, de la mélodie, des techniques de création et d'enregistrement actuelles ;

pour le langage plastique : le travail du croquis, de la composition, la technique de l'aquarelle.

Pour chaque technique abordée, nous tenterons de développer d'abord les aspects théoriques en ayant -si possible- rencontré au préalable un artiste (au Lycée ou dans son milieu de travail), pour aborder ensuite les séances pratiques. Il n'est pas certain que la séquence soit toujours respectée en fonction des disponibilités des intervenants et de la logique de progression dans le contenu envisagé.

Quelques exemples de séquences prévues pour le deuxième degré :

- ✓ Séances de coaching en improvisation théâtrale
- ✓ Travail sur la respiration et la pose de voix
- ✓ Jeux de mots
- ✓ Réinterprétation d'une œuvre (poème, fable...)
- ✓ Écriture de textes (chanson, slam ou rap)
- ✓ Histoire de la musique populaire de 1910 à nos jours
- ✓ Travail sur la mélodie et l'harmonie
- ✓ Approche de l'enregistrement multipiste
- ✓ Survol des différentes techniques en dessin et peinture
- ✓ Travail sur le croquis, les proportions et la perspective
- ✓ Invention d'un personnage, de son langage, de sa voix, de ses attitudes traduisant son caractère...
- ✓ Réinterprétation d'une œuvre (tableau, couverture de livre, planche de BD...)
- ✓ Montage d'une expo ou présentation de travaux
- ✓ Création d'une planche de BD

Contenus et mise en œuvre au troisième degré

Au troisième degré, nous travaillerons plus spécifiquement le **langage verbal et corporel**, essentiellement à travers le théâtre qui, nous le verrons, est largement lié à d'autres formes d'expression, et l'écriture.

Nous découvrirons également, dans une moindre mesure, **l'audiovisuel** et plus particulièrement le traitement de l'image.

Voici dès lors quelques exemples de séquences et/ou ateliers prévus au 3^e degré :

- Écriture d'un scénario théâtral, créé de toute pièce ou adapté d'un texte narratif
- Travail autour de la voix
- Lecture expressive
- De la mise en voix à la mise en scène
- Les images in
- Construction de personnages
- Chœurs parlés
- Improvisation théâtrale
- Expression corporelle : du corps à la chorégraphie
- Ateliers d'écriture, visitant différents genres et différents thèmes et participation à des concours d'écriture
- Images fixes : la BD, le roman-photo ou la réalisation d'un « book »
- ...

Mais aussi :

- les spécificités du théâtre
- l'histoire du théâtre (français et belge essentiellement)
- l'histoire de l'art
- la réflexion sur l'image et ses évolutions
- l'analyse de films
- ...

Demandes spécifiques

Les élèves de l'option assisteront, autant que possible, aux représentations théâtrales déjà programmées par les professeurs de français du 3^e degré. D'autres spectacles ou expos feront l'objet de sorties. Il **est évident qu'un budget « sorties et matériel » doit être prévu dans le cas d'une inscription dans l'option.** Un entretien préalable à l'inscription d'un élève aura lieu afin d'évaluer son niveau de motivation et la présence des qualités nécessaires pour pouvoir s'épanouir dans l'option. **L'élève d'Arts d'Expression s'engage à voir par lui-même des spectacles en dehors des heures de cours, à visiter des Musées, des expositions et à rédiger des rapports de visite.**

Cet investissement « hors cours et hors école » est une condition d'inscription dans l'option.

- En 5^e et en 6^e, il sera possible de suivre l'option Arts d'Expression avec des mathématiques fortes ou de privilégier les langues (néerlandais 4, anglais 4, espagnol 2 ou allemand 2).

La formation mathématique

AU PREMIER DEGRÉ

Au-delà de la connaissance des nombres, des mesures, des structures, des opérations fondamentales et des présentations mathématiques de base, l'élève développera une sensibilité pertinente aux problèmes auxquels les mathématiques peuvent apporter une solution. Pour ce faire, le cours s'élabore au départ d'objets, de situations vécues et observées dans le réel ou de questions à propos de faits mathématiques.

Les connaissances mathématiques, même très élémentaires, appartiennent à la culture : elles servent à exprimer la structure logique des choses et des phénomènes et sont par là un instrument du sens critique.

Au même titre que dans les autres branches, ce cours développe également la coopération, la prise de parole, l'écoute, la régularité dans le travail.

Les compétences à acquérir au cours du degré seront travaillées dans les quatre domaines de savoirs suivants :

1. Les nombres naturels, entiers, rationnels, le calcul littéral et les équations.
2. Les solides et figures qui comprennent les mouvements dans le plan, l'étude des solides et des figures planes.
3. Les grandeurs où l'on étudiera la mesure des angles et les grandeurs proportionnelles.
4. Le traitement de données et leurs représentations.

AU DEUXIÈME DEGRÉ

Tout comme celui du premier degré, le programme du deuxième degré vise à développer l'autonomie de l'élève : il présente les matières dans des contextes de travail suffisamment amples pour que l'élève puisse prendre des initiatives et développer de multiples compétences. L'élève, comme au 1^{er} degré, reste en formation continue pour le développement de la coopération, de la prise de parole, de l'écoute et de la régularité du travail. De manière plus spécifique, le travail mathématique initie l'élève à une certaine façon d'argumenter, dans un cadre de pensée et avec un langage propres à cette discipline.

C'est ainsi que le programme du 2^e degré s'organise autour de trois domaines de savoirs :

1. Les grandeurs, les nombres, l'algèbre, les représentations tableaux-graphiques-fonctions ainsi que les fonctions en elles-mêmes.
2. La géométrie et la trigonométrie.
3. Le traitement de données ainsi que les problèmes relatifs à la vie sociale, économique et culturelle.

Ces domaines de savoirs seront travaillés selon trois axes de compétences (Expliciter les savoirs et les procédures - Appliquer une procédure - Résoudre un problème).

Tous les contenus du programme trouvent un ancrage dans des intuitions et des connaissances développées au premier degré ; ces contenus intègrent une partie des compétences terminales, dont l'acquisition se poursuit au troisième degré.

Dès la 3^e et en 4^e, le Lycée propose un cours de « Math + » :

L'objectif de ce cours n'est pas d'augmenter le nombre d'heures de cours, ni d'orienter les élèves en groupes de besoins : **les compétences à acquérir au terme du 2^e degré seront identiques pour tous**. Néanmoins, nous voulons offrir aux élèves qui le souhaitent l'occasion de manipuler autrement les mathématiques, entre autres par des exercices d'extension, un rythme plus soutenu, une gestion différente de la matière. Pour les élèves qui éprouvent des difficultés, le parrainage existe et les aide à dépasser des difficultés ponctuelles.

Nous constatons aussi que le choix des mathématiques 4 périodes, 6 périodes ou 8 périodes possible dès la 5^e n'est pas toujours fait en connaissance de cause et malheureusement, l'élève ne peut plus au terme de la 5^e modifier son choix optionnel.

Permettre aux élèves d'explorer la matière par des chemins de raisonnements différents, autour d'un projet commun, nous paraît porteur pour tous les élèves susceptibles de choisir cette option pour le 3^e degré.

L'évaluation respecte légalement le niveau des compétences au terme du 2^e degré tout en distinguant les élèves de « Math + » :

Les questions posées seront de même niveau dans toutes les classes de 3^e ou de 4^e. Les évaluations des classes « Math + » contiendront davantage de réflexion et de recherche.

Seuls les élèves qui obtiennent au moins 70% en mathématique pourront choisir ce cours : le choix « Math + » est laissé aux élèves et à leurs parents. Le Conseil de classe de juin rendra éventuellement un avis quant au choix réalisé.

Les élèves pourront rejoindre le cours « Math + » en 4^e ou le quitter s'ils le désirent.

Quel que soit le parcours choisi au 2^e degré, tous les élèves pourront librement s'orienter en 5^e mathématiques 4 périodes, 6 périodes ou 8 périodes, mais l'expérience vécue en 3^e et/ou 4^e sera davantage pertinente dans le choix que chaque élève posera en 5^e.

AU TROISIÈME DEGRÉ

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

De façon générale, les cours de mathématique doivent permettre aux élèves de traduire et de résoudre mathématiquement des situations rencontrées dans la vie quotidienne, dans l'étude des sciences naturelles ou humaines.

Dans chacun des cours (4 périodes, 6 périodes + 2 périodes), on abordera les éléments théoriques à partir de problèmes concrets, ce qui permettra à l'élève de développer son sens de l'observation, son intuition et son imagination et bien sûr de stimuler la rigueur de l'analyse mathématique et le raisonnement logique.

1. **Math 4 périodes/semaine** :

Ce cours comporte :

- ❖ L'enseignement de l'analyse mathématique centrée essentiellement sur l'étude de nouvelles fonctions et celle de l'infini.
- ❖ Une initiation à la statistique descriptive et au calcul des probabilités.
- ❖ Des notions d'intégrales et quelques applications.
- ❖ Des notions de trigonométrie en vue de leur utilisation dans d'autres matières.
- ❖ Des problèmes de géométrie analytique (droites et plans).

Pour ces matières, des problèmes concrets seront proposés afin que les nouveaux concepts abordés prennent tout leur sens. On fera fréquemment appel à l'intuition et on évitera de trop développer les notions purement théoriques.

2. **Math 6 périodes/semaine** :

Dans ce cours, on approfondit les matières abordées au cours de Math 4 périodes.
De plus, on y aborde :

- ❖ L'enseignement de la géométrie synthétique et analytique de l'espace.
- ❖ L'étude des coniques et des lieux géométriques.
- ❖ Les nombres complexes.
- ❖ Certaines méthodes spéciales d'intégration.

Ce cours présente un bon équilibre entre la théorie et les applications, entre l'intuition et une certaine rigueur.

Les élèves qui suivront ce cours pourront entreprendre des études de sciences, d'économie, de psychologie, ... Pour les élèves souhaitant entreprendre des études dont l'objet est plus mathématique comme un master en mathématique, en physique ou un master ingénieur civil, ..., il est intéressant de suivre le cours de Math 6 + 2 périodes/semaine.

3. **Math 6 périodes + 2 périodes/semaine** :

Ce cours s'adresse à tous les élèves qui ont le goût des mathématiques. Il permet aux élèves de développer une certaine habileté et la maîtrise de raisonnements logiques et de techniques de calculs.

On y approfondit les chapitres travaillés dans le cours de Math 6, notamment en résolvant de nombreux exercices de l'examen d'entrée ingénieur civil. Les élèves sont ainsi amenés à mobiliser les compétences qu'ils ont développées en trigonométrie, en analyse, en algèbre et en géométrie tout au long des humanités.

Les cours de sciences

Au 1^{er} degré (2^e année)

En plus du cours de formation commune est proposée une formation optionnelle de 2 périodes/semaine (2 périodes de pratique sur des questions scientifiques et d'applications numériques).

Cette option s'adresse aux élèves qui présentent un intérêt particulier pour les sciences. Répartie à parts égales entre la biologie et la physique, elle vise à préparer aux modes de pensée, à la rigueur et à la persévérance dans l'effort que requiert une formation scientifique de qualité.

Elle permettra de développer la curiosité scientifique, le sens de l'observation, l'aptitude au travail d'équipe, l'initiation à la recherche expérimentale,...

Les élèves auront ainsi l'idée la plus exacte possible des exigences des années ultérieures et seront à même de déterminer leur orientation à l'issue du degré d'observation.

L'option est enrichie d'une part, d'une période de Travaux Dirigés en Mathématique durant laquelle les notions d'arithmétique, de grandeurs appliquées aux sciences seront approfondies et d'autre part, d'une heure d'Informatique où les élèves apprendront à rechercher des informations scientifiques sur le net, à les comparer et les critiquer.

Aux 2^e et 3^e degrés (de la 3^e à la 6^e année)

Deux formations sont proposées ; elles se répartissent à parts égales entre la biologie, la chimie et la physique.

- La formation de base, appelée *sciences de 1^{er} niveau* en 3^e - 4^e et *sciences de base* en 5^e - 6^e. Cette option à 3 périodes/semaine est nécessaire à chacun pour gérer sa vie de citoyen. Elle vise à faire acquérir aux élèves des savoirs disciplinaires, des attitudes et des compétences, liées à la pratique scientifique, indispensables à tout citoyen.
- La formation plus approfondie, appelée *sciences de 2^e niveau* en 3^e/4^e et *sciences générales* en 5^e/6^e. Cette option à 5 périodes/semaine (3^e/4^e) et 6 périodes/semaine (5^e/6^e) est nécessaire à ceux qui orientent leur formation vers les sciences, les mathématiques ou la technologie. Elle doit permettre aux élèves :
 - de maîtriser des compétences scientifiques,
 - d'utiliser des savoirs disciplinaires pour enrichir des représentations interdisciplinaires,
 - d'adopter des attitudes en accord avec une éthique scientifique,
 - d'établir des liens entre des démarches et des notions vues en sciences et ailleurs.

Il est possible de suivre les cours de sciences de 1^{er} niveau au 2^e degré et les sciences générales au 3^e degré et inversement.

L'Activité Complémentaire en physique (1 période/sem.)

N'étant pas soumis à un programme, son contenu dépendra de l'intérêt porté par les élèves sur certaines matières et de leur choix d'études supérieures.

En 5^e : en fonction de leur centre d'intérêt, les élèves réaliseront un cours à l'aide de documents (centre cybermédia – bibliothèque).

En 6^e : l'année commencera par de nouveaux thèmes non vus au cours de sciences et en fin d'année, en fonction de leur centre d'intérêt, les élèves réaliseront une expérience qui pourrait être présentée **en avril à Tour et Taxis** dans le cadre de « *l'expo-sciences* ».

Ce cours est destiné aux élèves qui désirent entreprendre des études scientifiques et vise à renforcer leur formation dans la discipline qui présente le plus de difficultés en 1^{re} année du baccalauréat.

L'option sciences économiques

L'économie prend de plus en plus d'importance dans notre société et devient incontournable. Ce fait s'impose avec évidence.

Mais il apparaît également évident que l'économie doit d'une part permettre à l'homme de garder sa place et sa dignité et d'autre part préserver la planète dans le cadre d'un développement durable.

Le programme de l'option permet de mettre régulièrement en relation les données théoriques vues au cours et l'actualité économique et sociale.

A. Nombre de périodes :

2 périodes/semaine en 2^e année.

En 2^e année, à côté des 2 périodes de socio-économie, il y aura également une période de conversation néerlandaise et une période d'activités de français (textes et activités orientés vers le domaine économique).

4 périodes/semaine à partir du 2^e degré.

B. Contenu des cours :

Socio-économie en 2^e année : mise en place des notions de base en socio-économie et éducation aux médias.

* Notions de besoins, biens, services, consommation, niveau et genre de vie.

* Education aux médias :

- la télévision : étude des fonctions, statut des chaînes, critique de l'info, ...
- la publicité : aspects sociaux et économiques, décodage du message publicitaire dans la presse écrite.

Sciences économiques en 3^e et 4^e années :

- * Synthèse des notions abordées en 2^e et approfondissement des éléments de base de l'économie.
 - Ex. :
 - rôle des agents économiques,
 - revenus des ménages,
 - étude de la monnaie,
 - étude du crédit,
 - notions de droit, ...
- * Etude de l'entreprise.
- * Comptabilité.

Sciences économiques en 5^e et 6^e années :

- * les systèmes économiques,
- * le commerce international,
- * le rôle de l'Etat,
- * les systèmes monétaires,
- * les crises économiques,
- * les marchés,
- * la Bourse,...

À noter qu'à partir de la 4^e, des notions de droit sont abordées : statuts juridiques des entreprises, responsabilité civile, pénale, le pouvoir aux niveaux belge, européen et international, l'analyse de l'un ou l'autre contrat, ...

En fonction des études supérieures et des débouchés envisagés, les élèves auront la possibilité de renforcer leur formation en approfondissant des branches complémentaires à l'économie.

Ex. : mathématique 6 périodes, mathématique 8 périodes, sciences 6 périodes, néerlandais 4 périodes, allemand 2 périodes, espagnol 2 périodes, français 2 périodes.

À signaler enfin que tous les élèves de la dernière année du Lycée se verront offrir la possibilité de participer à la création et à la gestion d'une mini-entreprise.

En quoi consiste l'expérience ? En l'espace de six mois, les jeunes financent le capital de leur mini-entreprise (actions), choisissent un produit, le fabriquent, le commercialisent, calculent son seuil de rentabilité, élisent leurs directeurs, calculent leurs rémunérations, font leur comptabilité, s'expliquent devant leurs actionnaires lors de véritables petites assemblées générales, et notamment leur annoncent lors de l'AG liquidative si leur placement s'est révélé rentable ou non ! Cette expérience est chapeautée par l'ASBL Jeunes Entreprises, qui est elle-même sponsorisée par des firmes privées.

----- vu ce 20 mars 2018